COLLÈGE POUR TOUS

DES LANGUES ANCIENNES POUR CONSTRUIRE DEMAIN !

14 avril 2015

CE QUE PROPOSE LE MINISTÈRE

> La suppression des options latin et grec.
> L'introduction des langues anciennes dans les programmes de français.
> Un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) : « langues et cultures de l'Antiquité ».
> Jusqu'à une heure d'enseignement supplémentaire de langue ancienne en 5e et jusqu'à deux heures en 4e et 3e.

CE QUE ÇA VA CHANGER

- **POUR LES ÉLÈVES**

> Une découverte du latin et du grec proposée à tous.
> Pas d'heure supplémentaire obligatoire par rapport aux autres EPI, donc aux autres élèves.
> La possibilité, pour les élèves, de choisir un enseignement approfondi de langue ancienne.
> Davantage de liens entre les langues anciennes et avec les autres disciplines.

- **POUR LES ENSEIGNANTS**

> Un vivier d'élèves correspondant à tout le collège.
> La possibilité de travailler avec les collègues sur des projets transversaux.
> Plus de modalités pédagogiques : tronc commun, EPI, approfondissement...
> Un traitement égalitaire avec les autres disciplines.

CE QUE LE SGEN-CFDT REVENDIQUE

< Du temps banalisé pour anticiper, dès cette année, après le brevet.
< Une garantie quant au maintien des postes en collège.
< Du temps de formation sur site en 2015 et en 2016.
< Un accompagnement dans l'établissement et au-dehors pour valoriser les compétences.
< Le respect des prérogatives statutaires du conseil pédagogique et du conseil d'administration quant à l'organisation du collège, du lien entre école et collège, et des EPI.
< Des décharges ou des indemnités pour missions particulières (IMP) pour l'implication dans les EPI et leur coordination.

Ne pas jeter sur la voie publique
Fédération des Sgen-CFDT – contact@sgen.cfdt.fr

Collège pour tous : sgen.cfdt.fr ADHÉRER EN LIGNE